

Ministry of Education

Education Labour and Finance
Division

315 Front Street West
11th Floor
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Division des relations de travail et du
financement en matière d'éducation

315, rue Front Ouest
11^e étage
Toronto (Ontario) M7A 0B8

2023 : B10

Note de service

Date : Le 25 août 2023

Destinataires : Directions de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires

Expéditeurs : Andrew Davis
Sous-ministre adjoint
Division des relations de travail et du financement en matière
d'éducation

Yael Ginsler
Sous-ministre adjoint
Division du rendement des élèves

Roxanne Hotte
Sous-ministre adjoint
Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage
en langue française

Objet : **Mise en œuvre du dépistage précoce universel des
compétences en lecture de la NPP 168 en 2023-2024**

Le but de cette note de service est de fournir des directives supplémentaires sur la mise en œuvre, pour l'année scolaire de 2023-2024, du dépistage précoce universel des compétences en lecture,

inclus dans la Politique/Programme Note 168 (“NPP 168”). La NPP 168 entre en vigueur le 1^{er} septembre 2023.

Une des exigences de la NPP 168 est que les conseils scolaires soumettent tous les élèves du jardin d’enfants à la 2^e année à un dépistage précoce universel des compétences en lecture. Bien que le gouvernement ne croie pas que cette exigence soit en contradiction avec aucuns des termes de la convention collective, toutes les parties se sont engagées à poursuivre les discussions de bonne foi sur ce sujet important à la table des négociations centrales. Par conséquent, cette note de service confirme que les modalités du dépistage précoce universel des compétences en lecture de la NPP 168 ne seront pas exigées. Les enseignantes et enseignants peuvent choisir de mener le dépistage à titre volontaire, et ce jusqu’au 1^{er} septembre 2024. De plus amples informations seront fournies à l’issue des négociations centrales.

Le gouvernement maintient son engagement à l’égard des recommandations détaillées de dépistage précoce de la lecture provenant du rapport d’enquête « Le droit de lire » de la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP). Les Conseils devront appuyer les enseignantes et enseignants ayant décidé de mettre en place le dépistage précoce universel des compétences en lecture.

Les pratiques de dépistage déjà en place avant le 30 juin 2023 ne sont pas affectées par cette note de service.

Veuillez agréer l’expression de nos sentiments les meilleurs,

Original signé par

Andrew Davis
Sous-ministre adjoint
Division des relations de travail et du financement en matière d’éducation

Yael Ginsler
Sous-ministre adjoint
Division du rendement des élèves

Roxanne Hotte
Sous-ministre adjoint
Division de la réussite, de l’enseignement et de l’apprentissage en langue française

c. c. Direction générale, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l’Ontario (ACÉPO)
Direction générale, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)
Direction générale, Ontario Catholic School Trustees’ Association (OCSTA)

Direction générale, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)
Direction générale, Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE)
Direction générale, Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française (CODELF)
Direction générale et secrétaire-trésorière, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)
Secrétaire général, Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)
Secrétaire générale, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)
Secrétaire général, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)
Direction générale et secrétaire-trésorier, Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)
Direction générale, Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)
Direction générale, Ontario Principals' Council (OPC)